ANNABA

Dissolution du bureau de la LADDH

Le bureau de Annaba de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADDH) a été dissous par le comité directeur en raison de «dysfonctionnements multiples», indique un communiqué de cette instance de défense des droits de l'homme précisant que cette mesure a été prise devant «le refus du responsable de la section de Annaba de se conformer à la décision du comité directeur de geler les activités de ce bureau».

Il est, ainsi, reproché au président du bureau de Annaba d'avoir enfreint le règlement de la LADDH en tenant une assemblée générale dudit bureau, bien après avoir reçu une notification dans ce sens.

La décision de geler les activités de la section de Annaba a été prise après un rapport établi par un membre du comité directeur dépêché dans cette ville, précise-t-on, tout en invitant les militants de cette instance à Annaba à prendre contact avec le professeur Kamel Daoud, membre du comité directeur chargé de la région Est, pour préparer la prochaine assemblée générale chargée d'élire un nouveau bureau.

M.-A.K.

RCD

Ouverture d'une permanence parlementaire à Cherchell

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) est le premier parti politique à ouvrir une permanence parlementaire dans la wilaya de Tipasa, à Cherchell plus exactement où le Dr Mohamed Khendek, député de Tipasa et membre du secrétariat national du parti, chargé de la communication, a officiellement inauguré, hier, la permanence qui sera ouverte aux citoyens les samedi, lundi et mercredi. Mohamed Khendek sera secondé dans cette tâche par un attaché parlementaire, militant du RCD à Cherchell.

«Il sera payé de mon propre salaire», dira Khendek qui, à l'occasion, insistait longuement auprès des élus et des militants du RCD présents à la cérémonie d'ouverture sur la nécessité d'être près du citoyen, au quotidien.

Le porte-parole du RCD n'a pas manqué, par ailleurs, de vilipender l'administration, notamment le wali, dont la seule préoccupation est «le troisième mandat pour Bouteflika. Les élus du peuple sont ainsi sommés de ramener à "a raison" toute organisation, association et représentants de la société civile qui ne s'inscrivaient pas dans la stratégie du moment», fera-t-il remarquer avec ironie.

K. Amarni

SELON *EL MOUHAQAQ*

Zeroual s'opposerait à un troisième mandat de Bouteflika

La sphère des oppositions à la révision de la Constitution, que le Front de libération nationale (FLN), essentiellement, retient comme option politique majeure, s'élargit de manière significative. A en croire l'hebdomadaire* Al Mouhaqaq, *l'ancien président de la République, Liamine Zeroual, ne trouve pas à son goût le nouvel accoutrement préparé pour la loi fondamentale du pays.

Sofiane Aït-Iflis - Alger (Le Soir) - A des convives qu'il reçut dans sa résidence à Batna, rapporte l'hebdomadaire dans sa livraison de la semaine, l'ancien président de la République a fait savoir qu'il reste foncièrement défavorable à la révision de la Constitution en ce qu'elle prétend à évacuer la disposition qui limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Liamine Zeroual, qui refuse toujours de compter parmi les thuriféraires du président Bouteflika, a confié que son opposition au remodelage du texte de la Constitution procède d'une position de principe. Autrement compris, il ne nourrit pas d'animosité personnelle à l'encontre du président Bouteflika, son successeur , en 1999, à la tête de l'Etat. Les quelques bribes de conversations ébruitées, et dont *Al Mouhaqaq* fait échos, soulignent une intention chez Zeroual d'affirmer publiquement son opposition à la révision de la Constitution au moment opportun. C'est-à-dire une fois que le président Bouteflika aura officialisé sa décision. Logique, puisque il serait pour le moins incohérent que d'opposer un ton solennel à ce qui, pour le moment, relève tout juste de la spéculation politicienne et de la conjecture médiatique. Selon toujours *Al Mouhaqaq*, le général à la retraite aurait rappelé à ses convives que les principaux «hérauts» qui réclament aujourd'hui un troisième mandat pour Bouteflika et qui défendent avec acharnement l'option de la révision constitutionnelle avaient, hier, appuyé le principe de l'alternance au pouvoir. Vraisemblablement, son propos concerne les personnalités politiques qui mettent un certain zèle à réclamer la révision de la Constitution.

Dans le lot, on pourrait aisément retrouver le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, les présidents du Sénat et de l'APN, respectivement Abdelkader Bensalah et Abdelaaziz Ziari. Cela étant, si la position de Liamine Zeroual relativement à la révision de la Constitution élargit de fait le cercle des oppositions à cette perspective, elle sabordé en même temps cette entreprise qui poursuit à intéresser les anciens présidents de la République pour une expression unanimement favorable à une reconduction de Bouteflika pour un autre mandat. Les anciens présidents Ahmed Ben Bella et Ali Kafi n'ont pas fait mystère de leur appui au projet de Bouteflika.

Ces derniers maintiennent d'ailleurs, Ahmed Ben Bella plus que Ali Kafi, une visibilité sur la scène politique. Contrairement à Chadli Bendjedid et Liamine Zeroual qui préfèrent se tenir loin des feux de la rampe, ne s'exprimant qu'en de rares occasions. Chadli Bendjedid s'est, pour rappel, exprimé récemment dans une interview à un journal arabophone. Il ne s'est cependant pas exprimé sur la question de la révision constitutionnelle.

S. A. I.

LICENCIEMENT DES ENSEIGNANTS GRÉVISTES :

Belkhadem approuve la décision de Benbouzid

Après avoir traité les employés de la Fonction publique en grève d'agitateurs et de turbulents, le chef de gouvernement M. Abdelaziz Belkhadem n'a pas cessé ses injures. Il a ouvertement approuvé la décision de son ministre de l'Education Boubekeur Benbouzid, de licencier les enseignants grévistes.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - Sollicité sur cette question, avant-hier en marge de la journée d'étude sur la recherche sur la santé organisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Belkhadem a déclaré que «les personnes qui ont fait grève sont considérées comme absentes» et d'enchaîner que «les contractuels n'ont pas le droit de faire grève», d'où la légitimité réclamée par le ministre de l'Education de les mettre à la porte. M. Belkhadem n'ajoute pas un mot. Quant au ministre de la Santé interrogé sur les sanctions attendues dans son secteur suite à la grève qui a perturbé le fonctionnement des établissements hospitaliers par deux grèves successives, celle des paramédicaux et celle des médecins, Amar Tou répond «qu'il a besoin des médecins et qu'il ne va pas procéder à des licenciements».

Des laboratoires de recherche dans chaque CHU

Revenant à la recherche dans le domaine de la santé et biomédicale, le chef de gouvernement a appelé la communauté universitaire et les chercheurs à s'ouvrir avec attention à ce qui se fait dans les pays développés, en matière de santé. «Les professionnels de la santé doivent être à l'écoute de l'avancement de la recherche pour répondre à la demande et compléter les efforts fournis par notre pays dans ce sens», a-t-il martelé. Cette journée d'étude intervient dans le cadre de la préparation de la participation de l'Algérie à la Conférence internationale de la recherche scientifique qui se tiendra en novembre 2008 à Bamako. Notre pays abritera en juin prochain, toujours dans cette perspective, le Conseil des ministres africains de la santé. Pour encourager la recherche, le ministère de la Santé a inclus dans son nouveau schéma directeur, l'introduction des laboratoires dans l'ensemble des CHU et a défini les thèmes de recherche de chaque laboratoire. Les maladies transmissibles comme les hépatites, le VIH sida et les maladies non transmissibles comme le cancer et le diabète seront les premiers thèmes de recherche de ces laboratoires. La prise en charge de ces maladies semble être la préoccupation majeure du département de Amar Tou. Car l'évolution de ces maladies est accélérée et l'Algérie doit prendre toutes ses précautions pour parvenir à l'identification des facteurs favorisant leur apparition, afin de mener les programmes de lutte les plus indiqués.

L'Agence nationale de développement de la recherche en santé (ANRS), compte actuellement 1378 chercheurs, dont 187 enseignants universitaires, activant dans les différents domaines, notamment la santé publique, la recherche clinique et pratique, la recherche biologique et la recherche pharmaceutique.

R. M.

SELON SON COORDINATEUR NATIONAL :

«Le Cnapest pourrait durcir le ton si...»

Le coordinateur national du Cnapest, M. Nouar Larbi, présent avant-hier à Bouira à l'occasion des travaux de renouvellement du bureau de wilaya du Cnapest, a indiqué lors d'un point de presse que la priorité de l'heure est de faire passer les propositions du Cnapest concernant le nouveau statut de l'enseignant, le régime indemnitaire et le cas des enseignants du technique.

En outre, M. Nouar Laribi et en réponse aux questions des journalistes, a évoqué le cas des œuvres sociales détenues par le syndicat UGTA en appelant les pouvoirs publics à œuvrer en sorte à ce que les œuvres sociales soient détachées de la mainmise des syndicats qui auront seulement un droit de regard. Par ailleurs et en marge des travaux de renouvellement du bureau de wilaya, le bureau national présent au complet avec ses 15 membres, s'est réuni et a arrêté la date d'une rencontre nationale des coordinateurs de wilaya à Alger qui aura lieu le 6 mars prochain et qui sera d'ordre organique. Les présents ont arrêté également la date de réunion du conseil national qui aura lieu les 23 et 24 mars prochain pour faire le bilan des actions menées jusque-là.

Et à propos des actions, le coordinateur national a indiqué que face au mépris affiché par les pouvoirs publics qui semblent ignorer les revendications des syndicats autonomes en général et celles du Cnapest en particulier, les syndicats autonomes pourront durcir le ton.

En effet, selon le conférencier, le conseil national du Cnapest avait déjà proposé des actions plus musclées à savoir des grèves cycliques de 3 jours par semaine ou une grève illimitée ou les deux à la fois. Ces propositions seront étudiées lors de la rencontre prochaine du conseil national. Par ailleurs et concernant le renouvellement du bureau de wilaya, notons que sur les 79 membres élus par la base, 24 se sont portés candidats pour le bureau de wilaya composé de 13 membres. Après l'élection à bulletin secret, les 13 membres qui ont été élus sous l'œil vigilant des membres du conseil national, ont reconduit à l'unanimité M. Messaoudi Zoubir qui occupait déjà ce poste.

Y. Y.

AUGMENTATION DES PRIX DES HUILES ALIMENTAIRES

Cevital s'explique

La flambée des prix des huiles alimentaires a «nourri» bien des débats ces dernières semaines.

Les huiles alimentaires auront déjà subi deux augmentations depuis le début de l'année 2008, ce qui représente un taux de 30%. Selon Cevital, ces augmentations seraient dues «à la flambée sans précédent des cours des huiles brutes sur le marché mondial». Dans son communiqué rendu public hier, le groupe Cevital indique «que les huiles alimentaires auront connu 300% d'augmentation en l'espace de deux années, et 150% de hausse pour uniquement l'année 2007». Il est ajouté également «que l'intégralité des hausses enregistrées n'est pas répercutée sur les prix affichés par les cinq producteurs nationaux».

Ces derniers produisent plus de deux fois et demi la demande nationale. Se disant conscients des incidences négatives que produisent ces hausses sur le pouvoir d'achat, les responsables de Cevital «adhèrent aux mesures initiées par les pouvoirs publics afin de minimiser leur impact à court terme ».

Ainsi, les prix actuels, en TTC, des huiles Cevital vendues aux distributeurs, sous les marques Elio, Fridor et Fleurial, sont respectivement de 139,5, 154,5 et 170,5 DA pour les bouteilles d'un litre. Les prix varieront de 275 DA, 306 DA et 337 DA pour l'huile mise en bouteilles de deux litres. Enfin, les bidons de 5 litres d'huile seront vendus aux distributeurs à 680,756 et 835 DA. Pour Cevital, «la neutralisation de l'impact des fluctuations des marchés extérieurs serait envisageable à travers la réalisation d'une unité de trituration et d'extraction». Mais également en encourageant «les cultures des graines oléagineuses» souligne-t-on. Un véritable challenge !

W. Z.